



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTÉGRATION DE FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DANS LES RÉSEAUX D'AIDE ALIMENTAIRE EN CORSE

Sommaire

1. Contextualisation de l'étude

Enjeux de l'A.A*

Constats initiaux sur la distribution de FLF*

Cadre réglementaire

2. Recueil des données de l'étude

Mise en place du protocole

Représentativité des acteurs du réseau de l'A.A*

3. Etat des lieux du réseau de l'A.A* en Corse

Approvisionnement en FLF* et modalités de distribution

Approvisionnement en FLF* et structuration des filières agricoles

Modalités d'accompagnement à l'A.A* en lien avec l'insertion de FLF* dans l'alimentation

4. Recommandations pour l'insertion de FLF*

Recommandations pour optimiser le don de FLF* aux associations de l'A.A*

Recommandations associées à l'achat de FLF*

Recommandations associées à la mise en place de synergies solidaires

Recommandations associées à l'accompagnement dans l'A.A*

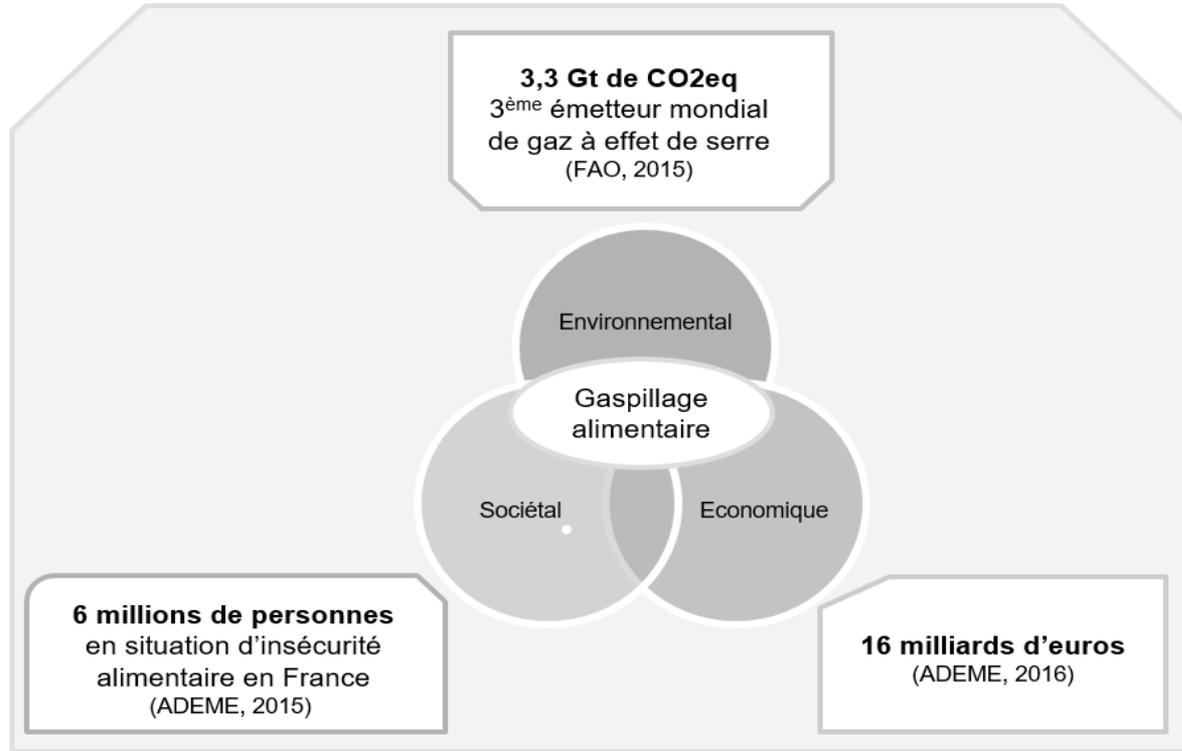
Réflexion sur la notion d'A.A* ...

•FLF : Fruits et Légumes Frais

•A.A : Aide Alimentaire

1. Contextualisation de l'étude

Enjeux de l'AA



Constats initiaux sur la distribution de FLF

Indicateurs précarité en France :

Demande d'aides :

2,1 millions d'individus en France

Nombre de demandeurs d'emploi

:

+4,4% en France

+14,7% en Corse

Equilibre alimentaire :

Colis et paniers délivrés contiennent près de 3 fois moins de fruits et légumes frais que la quantité conseillée par le PNNS

Offre de l'A.A :

Sentiment général :

Baisse drastique

Cas particulier

Plan de relance

Coexistence: Surplus de production agricole et personnes ayant un accès limité aux produits végétaux frais

Encadrement réglementaire en 2022

- Respect des conditions d'hygiène et sanitaires (règlement (CE) n°852/2004)
- Responsabilité des acteurs et transfert de propriété (règlement (CE) n° 178/2002)
- Habitation des organismes recevant des contributions publiques (l'article L.230-6 du code rural et de la pêche maritime (CRPM))

Conventionnement avec une association habilitée

Obligatoire mais non contraignant

- Grande distribution (> 400m²)
- Industriels de l'agroalimentaire dont le chiffre d'affaire annuel est supérieur à 50 millions d'euros
- Restauration collective fournissant plus de 3 000 repas par jour

Interdiction de destruction des invendus

Risque d'amende (0,1% du chiffre d'affaires du dernier exercice clos)

- Grande distribution (> 400m²)
- Industriels de l'agroalimentaire
- Restauration collective

Contrôle de la qualité du don

Obligatoire mais non contraignant

- Industriels de l'alimentaire dont le chiffre d'affaire annuel est supérieur à 50 millions d'euros
- Restauration collective

Mise en place d'un diagnostic préalable des pertes alimentaires et de plan de gestion du don

Obligatoire mais non contraignant

- Restauration collective
- Industriels de l'agroalimentaire dont le chiffre d'affaire annuel est supérieur à 50 millions d'euros

2. Recueil des données de l'étude

Mise en place du protocole

Modalités :

Entretiens semi directifs

En présentiel

[30min – 1 heure]

Restitutions exhaustives

Légende :

Associations (bleu)

Collectivités locales

(violet)

Distributeurs (rouge)

Partenaires agricoles

(vert)

Institutions (orange)

Thématiques adaptées pour chaque interlocuteur

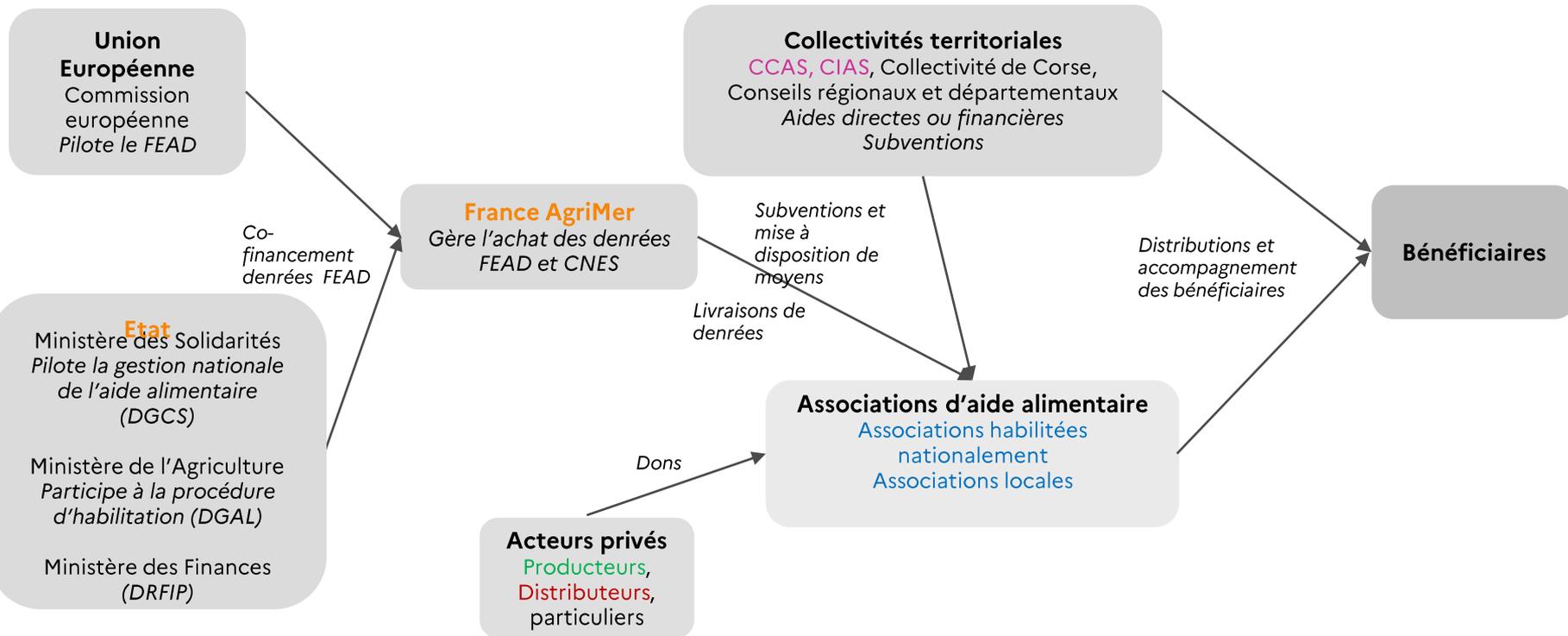
Nombre : 31

Représentativité des acteurs de l'A.A

Nom de l'association	Contact/fonction	Département	Entretien mené le :
Secours populaire français	Hyacinthe Choury	2A	30/09/2021
Croix Rouge Française	Christine Giannesini	2A	19/10/2021
Restos du cœur	Raymond Ceccaldi	2A	06/10/2021
Fraternité du partage	Christelle Bellina	2A	07/10/2021
Partage	Anne-Marie Cantini	2B	21/10/2021
Banque alimentaire agricole	David Casoni	2A	21/10/2021
Notre épicerie responsable	Bertrand ROBERT	2A	26/10/2021
Secours Catholique	Jocelyne Ansaloni	2A	02/10/2021
CIAS Ile-Rousse Balagne	Céline Le Dref	2B	25/11/2021
CIAS CAPA	Marie-Hélène Moretti	2A	17/11/2021
CCAS Bastia	Paulina Bagard	2B	28/10/2021
La Vie Claire	Philippe Cristin	2A	refus
Biocoop	Thibault Della Torre	2A	24/11/2021
Carrefour	Jean-Luc Ferrasse	2A	10/11/2021
Leclerc	Francescu Paolantonacci	2A	refus
Auchan	Laurence Aguila/RQ	2A	04/11/2021
Groupe Casino	Marlène Calvet	2B	21/12/2021
Profruits		2A	17/11/2021
Olivieri		2A	refus
Golfe fruits	Sylvain Carcopino	2A	17/11/2021
Les jardins de Corse	François Torre	2A	15/11/2021
Chambre d'agriculture 2A	Isabelle Mariani	2A	09/11/2021
Coopération agricole	Nathalie Colette	2B	28/10/2021
APPEC (Association des Producteurs de Fruits d'Été de Corse)	Stéphanie SCAVINO	2B	02/12/2021
Crispu	Pierre Crispu	2A	03/12/2021
Valinco Primeurs	Jean Digiacomio	2A	01/12/2021
OMC	Florence SEBA	2B	16/11/2021
Interbio		2B	16/11/2021
Exploitant	Sébastien Bonardi	2A	10/12/2021
DREETS 2A	Laurent GALLIAGUET	2A	30/11/2021
France Agri Mer	Laurence Simonpoli	2B	02/12/2021
DDETSPP 2A	Lucie Lafolly	2A	29/11/2021
ODETSPP 2B	Antoinette Costa	2B	/
ODARC	Marie Pierre Bianchini	2B	16/02/2022
CESEC	Francois Casabianca	2A	03/02/2022

Liste des personnes rencontrées

Représentativité des acteurs du réseau de l'A.A



3. Etat des lieux du réseau de l'A.A en Corse

Approvisionnement en FLF et modalités de distribution

Achats/dons auprès de :

Producteurs
 Grossistes
 Distributeurs / GMS
 Etablissements scolaires agricoles
 Espaces test agricoles

Ramasse collective organisée

	Colis de FLF*	Paniers de FLF*	Repas chauds : Maraudes et restaurants sociaux	Epiceries sociales	CAP	Aides en espèce
Public spécifique touché	Populations rurales et isolées	Bénéficiaires de l'A.A, large public	Personnes en situation de grande précarité	Personnes en capacité de participer à l'achat de denrées	Bénéficiaires de l'A.A, large public	Bénéficiaires de l'A.A, large public
Exemple d'action	« La Croix Rouge sur Roues »	Les paniers de FLF* de l'association Partage	Les maraudes des Restos du Cœur et les repas cuisinés de la Fraternité du Partage	Les épiceries solidaires des CCAS et CIAS	Certaines associations, CCAS et CIAS	Pas mis en place en Corse

Approvisionnement en FLF

Modalités de distribution de l'A.A

Approvisionnement en FLF et structuration des filières agricoles

Possibilité de diversifier les sources d'approvisionnement ?



Hypothèse 4 : « La structuration des filières est plus ou moins établie »



Acteurs à mobiliser dans les entretiens : APFEC, OMC, Fruticor et Grossistes



Résultat : Validation de l'hypothèse

		
<p><u>Gisement d'invendus important et localisé</u> en station de tri</p> <p>Récolte automnale</p> <p><u>Forte structuration et organisation de la filière</u> avec des OP et stations de conditionnement</p> <p>Peu de glanage envisageable</p> <p>Peu de diversification</p> <p>Lien entretenu avec le réseau d'aide alimentaire</p>	<p><u>Gisement d'invendus éparse</u></p> <p>Récolte étalée</p> <p><u>Faible structuration et organisation de la filière</u>, ni de regroupements des récoltes pour le stockage ou de mise en commun organisée pour les ventes</p> <p>Peu de glanage envisageable</p> <p>Grande diversité de produits</p> <p>Lien faible avec le réseau d'aide alimentaire</p>	<p><u>Gisement d'invendus éparse</u></p> <p>Récolte estivale</p> <p><u>Faible structuration et organisation de la filière</u>, ni de regroupements des récoltes pour le stockage ou de mise en commun organisée pour les ventes</p> <p><u>Glanage envisageable</u></p> <p>Grande diversité de produits</p>
<p>Direction Régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt de Corse SRAL Service régional de l'alimentation de Corse</p>		<p>Lien faible avec le réseau d'aide alimentaire</p> <p>25/02/2022</p>

Modalités d'accompagnement de l'A.A en lien avec l'insertion de FLF dans l'alimentation

Prise en compte de la complexité des choix alimentaires

Soutien à l'A.A

=

Fourniture de denrées

+

Accompagnement à l'A.A

Ateliers cuisine /
sensibilisation à la nutrition
et à l'importance des FLF
*Partenariats avec des
professionnels de santé*

Mise en place de jardins partagés /
sensibilisation à la saisonnalité
des FLF et aux circuits de
production
*Partenariats avec des
professionnels agricoles*

Accompagnement à la
gestion du budget des
bénéficiaires
*Partenariats avec des
travailleurs sociaux*

4. Recommandations pour l'insertion de FLF



A/ Recommandations pour optimiser le don de FLF à destination du réseau d'A.A					
Actions	Coordinateurs/ Acteurs	Numéro de recommandation	Recommandations	Horizon	Priorité
Contrôle de la qualité des dons	Enseignes de la grande distribution	(A.1.1)	Désigner un responsable de la qualité du tri (obligation réglementaire)	Moyen terme	Moyenne
		(A.1.2)	Préciser dans la convention passée avec les associations d'A.A les qualités attendues du don de FLF et la sécurité des transferts de denrées		
Motivations éthique et managériale	Enseignes de la grande distribution	(A.2)	Mettre en place une communication interne au sujet des retombées du don et sensibilisation du personnel	Court terme	Moyenne
Motivation liée à l'image de marque	Enseignes de la grande distribution	(A.3.1)	Bonification de la part de l'enseigne sur les opérations caddies ou autre action responsable dont sont témoins les consommateurs	Court terme	Moyenne
	Enseignes de la grande distribution, Institutions	(A.3.2)	Mettre en place un logo « Partenaire pour un don alimentaire équilibré en Corse » commun sous contrôle institutionnel que les enseignes qui intègrent des FLF dans leurs dons peuvent afficher au devant de leurs magasins	Long terme	
Lutter contre la désinformation	Interprofessions agricoles, Institutions	(A.4.1)	Faire circuler un flyer informatif au sujet des incitations fiscales du don et sur la mise en place du glanage	Court terme, Moyen terme	Forte
		(A.4.2)	Recenser les établissements ayant une obligation légale à conventionner avec une association d'A.A dans le but d'orienter les actions de communication (restauration collective et IAA)		
	Associations, la CLE, Partenaires agricoles Financeurs possibles : Collectivités locales, Entreprises, DRAAF, DDEETSPP, DREETS	(A.4.3)	Mise en place de campagnes de prospection pour identifier les potentiels donateurs agricoles		
Repenser la collecte des associations	Associations, Partenaires agricoles,	(A.5)	Intégrer des partenaires agricoles ainsi que les marchés alimentaires dans les circuits de collecte	Court terme, Moyen terme	Forte
Valoriser les FLF cultivés en stations expérimentales	Carré expérimental Fieschi, Associations	(A.6)	Mettre en place le glanage sur les parcelles expérimentales identifiées sous les directives de la technicienne en charge de la station	Court terme	Forte
Valorisation des actions solidaires pour les producteurs-commerçants	Partenaires agricoles, Institutions, Mairies	(A.7)	Mettre en place des actions de communication sur les sites des mairies et sur les réseaux sociaux dans le cas où les partenaires agricoles réalisent des opérations ponctuelles de don à l'échelle locale (lors de foires et salons, des journées portes ouvertes à la ferme)	Court terme	Moyenne

B/ Recommandations associées à l'achat de FLF					
Actions	Coordinateurs/ Acteurs	Numéro de recommandation	Recommandations	Horizon	Priorité
Renforcer les relations commerciales avec des partenaires du réseau d'A.A	Associations ayant des fonds propres, CCAS, CIAS	(B.1)	Mise en place de campagnes de prospection commerciale, de démarchage et de négociation pour l'achat de denrées auprès de partenaires locaux	Court terme, Moyen terme	Forte
	Interprofessions agricoles, Chambres d'agriculture, Institutions	(B.2.1)	Actualisation et mise à disposition un annuaire des potentiels partenaires agricoles	Court terme	Moyenne
		(B.2.2)	Faire le lien entre les acteurs de l'A.A et des plateformes digitales de mise en relation		
Requalifier les marchés publics pour les rendre accessibles aux sociétés locales	CCAS, CIAS	(B.3)	Découpage plus fin des lots ou passage par des marchés subséquents pour faciliter l'approvisionnement local et les partenariats avec des producteurs locaux	Court terme	Forte
Encourager l'achat de FLF	CIAS, CCAS, Associations Financeurs possibles : Collectivités territoriales	(B.4)	Distribuer des bons alimentaires spécifiques aux FLF en partenariat avec des producteurs commerçants	Court terme	Moyenne

C/ Recommandations associées aux synergies solidaires

Actions	Coordinateurs/ Acteurs	Numéro de recommandation	Recommandations	Horizon	Priorité
Coordination des acteurs de l'A.A pour le tri, le conditionnement et le transport de FLF	Transporteurs, Grossistes	(C.1.1)	Identifier les flux commerciaux pouvant intégrer des FLF à destination du don	Moyen terme	Moyenne
	Chantiers d'insertion, ESAT (Établissement et service d'aide par le travail), Fondations GMS	(C.1.2)	Travailler avec d'autres acteurs que ceux de l'A.A pour le tri des denrées et/ou pour les opérations de glanage		
	Institutionnels	(C.1.3)	Perfectionner et assurer la maintenance d'une cartographie qui recense les donateurs sur l'ensemble du territoire		
	Partenaires agricoles, la CLE, Associations, Société civile	(C.1.4)	Organiser un réseau de dons ponctuels au travers d'un numéro vert ou des réseaux sociaux		
	Entreprises sociales et solidaires, Chantiers d'insertion, ESAT (Établissement et service d'aide par le travail), Collectives locales	(C.1.5)	Favoriser l'implantation d'acteurs spécialisés faisant défaut dans l'organisation et le management du don alimentaire (Ex : Solaal)	Moyen terme	Forte
	Collectivités locales, DRAAF, Acteurs locaux	(C.1.6)	Encourager les PAT à s'approprier la problématique de l'A.A sur leurs territoires	Moyen terme	Moyenne
Regroupement physique des invendus	Collectivités locales, ODARC, Associations	(C.2)	Mobiliser les plateformes physiques de regroupement de FLF (Banque Alimentaire Agricole) et encourager la création de nouvelles (Halle aux producteurs, Marché d'Intérêt National, Coopératives d'agriculteurs)	Long terme	Moyenne
Renforcer l'équité territoriale dans l'accès aux FLF	Associations, CCAS, CIAS	(C.3)	Développer les centres de distribution itinérants et en augmenter la fréquence pour assurer l'apport des FLF de bonne qualité	Moyen terme	Forte
Autonomisation partielle et mise en place de cultures vivrières au sein des organismes caritatifs	Associations, Formateurs agricoles, Collectivités locales	(C.4.1)	Encourager la mise à disposition de parcelles maraichères (Ex : Accessions sociales à la propriété, aide Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse)	Moyen terme	Forte
		(C.4.2)	Définir un modèle de fonctionnement durable (lien avec des prestataires professionnels agricoles), chantiers d'insertion, ESAT (Établissement et service d'aide par le travail), Entreprises sociales et solidaires pour aider la mise en place et le maintien des cultures		

D/ Recommandations sur l'accompagnement et la communication de l'A.A

Actions	Coordinateurs/ Acteurs	Numéro de recommandation	Recommandations	Horizon	Priorité
Améliorer la communication sur l'importance des FLF dans l'équilibre alimentaire	Travailleurs sociaux, Associations, Acteurs spécialisés (médecins, diététiciens, assistants sociaux, cuisiniers ou professionnels agricoles) Financeurs possibles : Collectivités locales, Entreprises, DRAAF	(D.1.1)	Sensibilisation des responsables d'association à l'équilibre alimentaire et à la promotion des FLF	Court terme	Forte
		(D.1.2)	Fournir des supports de communication aux associations à mobiliser lors d'activités avec les bénéficiaires (Ex : sur les bienfaits des FLF sur la santé, l'équilibre alimentaire, les circuits de production etc..)		
		(D.1.3)	Encourager l'utilisation d'un logiciel par les organismes caritatifs pour calculer l'équilibre des portions distribuées		
		(D.1.4)	Mettre en place des sorties pour les enfants des bénéficiaires sur le thème de l'agriculture (Ex : visites d'exploitation)		
Renforcer l'équité alimentaire pour l'accès aux FLF	Associations	(D.2)	Généraliser les inscriptions préalables des bénéficiaires aux distributions afin d'anticiper une équité dans les portions délivrées (Ex : système de points par catégorie d'aliment)	Court terme	Forte
Communiquer aux bénéficiaires de l'A.A sur la consommation de FLF	Travailleurs sociaux, Associations, Personnels de santé	(D.3.1)	Mise en place d'ateliers pour répondre à la problématique du budget associé à l'achat de FLF « Comment acheter des FLF à prix abordable »	Court terme	Forte
		(D.3.2)	Mise en place d'ateliers au sujet de la saisonnalité des FLF et sur les circuits de production		
		(D.3.3)	Mise en place d'ateliers cuisine pour répondre à la problématique du manque de temps pour cuisiner les légumes de FLF à domicile ou sur site		

Réflexion sur la notion d'aide alimentaire ...

Les paradigmes de l'A.A évoluent au travers de ceux du système agro-alimentaire et de son organisation territoriale.

Questionnent sur l'importance des systèmes alimentaires dans les choix de société :

Proposition d'un axe « Curatif » en parallèle d'un axe « Préventif »

Les politiques publiques existantes s'attachent uniquement aux symptômes de l'insécurité alimentaire et jamais à ses causes profondes : à savoir le niveau de pauvreté et son intensité pour une partie de la population. Le choix d'y répondre par de la distribution de denrées alimentaires non sélectionnées sur la base de critères de durabilité et également non choisies par ceux qui en « bénéficient » ne permet pas de répondre à l'ambition d'une sécurité alimentaire durable » - France Caillavet, Dominique Paturel et al. Nov. 2021.

Rendus

*Présentation orale du travail effectué et animation
d'un temps d'échange entre les acteurs de l'A.A sur
le territoire*

*Rapport de stage « Intégration de fruits et légumes
frais dans les réseaux d'aide alimentaire en Corse »*

*Outils mis à disposition : Flyer « Guide du don à destination des
partenaires agricoles »*

Merci pour votre écoute ..

Bibliographie

ADEME (2016) : « Etat des lieux des masses de gaspillages alimentaires et de sa gestion aux différentes étapes de la chaîne alimentaire », ADEME mai 2016.

Garot, (2015) : Rapport de Guillaume Garot , « Lutte contre le gaspillage alimentaire : proposition pour une politique publique », avril 2015.

Ministère Agriculture (2021) : Site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Article : Lutte contre le gaspillage alimentaire : les lois françaises », 27/09/2021 consulté le 05/11/2021.

INSEE : Chiffres de l'INSEE, 2021.

Imbert (2010) : Imbert, Geneviève. « L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie », Recherche en soins infirmiers, vol. 102, no. 3, 2010, pp. 23-34.

Schéma :

Commissions des finances du Sénat « Principaux acteurs de l'aide alimentaire en France », consulté le 10/12/2021

DDREETS de Corse « Acteurs de l'aide alimentaires », Les structures de l'aide alimentaire, 2021

Ouverture sur la notion d'aide alimentaire :

France Caillavet, Dominique Paturel et al. « Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux initiatives et principes directeurs », 10 novembre 2021

Images et pictogrammes :

Libres de droit